

A. SERBINENKO.

LES SOCIÉTÉS  
COOPÉRATIVES EN  
UKRAINE

---

VIENNE 1919

Impr. Waldhelm-Eberle S. A.

A. SERBINENKO.

LES SOCIÉTÉS.  
COOPÉRATIVES EN  
UKRAINE

---

**VIENNE 1919**

**Impr. Waldheim-Eberle S. A.**



Un des phénomènes les plus caractéristiques de la vie interne de l'Ukraine ce sont les sociétés coopératives.

Le mouvement de ces sociétés a atteint un grand développement en Ukraine. Il n'y a pas d'endroit, où le peuple n'ait pas entendu parler de coopération, d'organisation des sociétés, où les coopératives ne soient pas connues. Il ne serait pas exagéré de dire qu'en Ukraine presque chaque village possède quelque coopérative.

Les coopératives incorporent à leur sphère d'influence et d'activité chaque jour un plus grand nombre d'hommes et d'intérêts en s'adaptant à toutes les nouvelles exigences de la vie du peuple ukrainien.

Le peuple assidu ukrainien s'organise volontiers en entrant dans les coopératives et s'efforce de satisfaire tous les besoins de sa subsistance et de sa vie économique au moyen de ces sociétés. Et il y parvient à l'aide des coopératives de crédit, de consommation, agricoles, etc. Il aime et respecte les sociétés coopératives et se réfugie auprès d'elles aux moments difficiles de sa vie.

Les coopératives ont, en Ukraine, un terrain propice à leur développement et à leur activité.

Malgré la richesse naturelle de l'Ukraine, on ne peut pas dire que dans ce pays riche le peuple assidu ukrainien, possesseur de ce sol, vivrait à l'aise. Lui-même ne jouissait que peu des richesses de son propre pays, dont la plus grande partie passait progressivement aux mains des étrangers.

Depuis longtemps le peuple ukrainien a eu un grand nombre d'ennemis divers, depuis longtemps les

exploiteurs l'opprimaient en épuisant ses forces et en lui dérobant ses trésors les plus beaux et les plus chers.

Il sentait cette injustice, il éprouvait vivement la douleur causée par cette position et il l'a bien comprise, mais il ne savait comment s'y prendre. Il ne pouvait compter sur personne.

Il était sur sa bonne foi et comprenait qu'on ne peut s'en rapporter à personne sur ses espérances, mais qu'il faut se fier à soi-même; il était convaincu que ce n'était que la propre force et la conscience de soi-même qui lui donneraient le salut et la défense contre les ennemis, l'impuissance et la misère. Pénétré de ces sentiments il s'est fait le maître de sa destinée.

Entre autres moyens il a choisi pour ce but aussi les sociétés coopératives, en les chargeant de veiller sur ses intérêts économiques et sur ceux de sa culture.

„La communauté est un grand avantage“, „L'union fait la force“. — Ces principes de coopération sont la devise du peuple laborieux ukrainien. Et il a toujours de plus en plus appliqué cette règle à sa vie à l'aide du secours efficace des sociétés coopératives.

Et nous voyons les coopératives croître, s'étendre et déployer vite et largement leur activité. Maintenant elles sont la force saine et vitale du peuple ukrainien.

Malgré les grands obstacles elles ne périrent point, au contraire, elles crurent et se développèrent. Même pendant les guerres civiles en Ukraine, lorsque tout sembla s'ébranler et s'écrouler, les coopératives prouvèrent leur force irrésistible, — elles se consolidèrent en se multipliant et firent preuve de son énergie créatrice.

Actuellement les sociétés coopératives ukrainiennes se composent de millions de la population et leurs transactions de commerce se montent à plusieurs milliards. En satisfaisant les besoins des paysans les sociétés coopératives ont pris racine dans la population; elles se sont acquittées si bien de leurs devoirs qu'elles sont devenues l'élément indispensable pour la régularité de la vie.

Les coopératives existent en Ukraine déjà plus de 50 ans. La première société coopérative fut fondée en

1866. On distingue deux périodes principales dans l'histoire des coopératives ukrainiennes :

1. période du régime du tzar,
2. période depuis le commencement de la révolution en 1917.

On s'étonnerait que l'organisation des coopératives eût été considérée, pendant le temps du tzar, comme une chose dangereuse et qu'on eût souvent empêché le développement des coopératives : on ne permit pas la fondation des sociétés, on arrêta les coopérateurs actifs, on ne toléra pas les assemblées coopératives, etc. Il était absolument interdit aux coopératives de s'organiser.

Les coopératives, à ce temps, ne jouissèrent point de protection légale et durent se livrer à la grâce du gouverneur. L'idée du travail commun dans les coopératives sembla au régime un danger, bien qu'elles n'eussent pour but que la satisfaction des premiers besoins de la population. Au surplus, on persécuta particulièrement en Ukraine les coopératives parce qu'ici elles conservaient, dès le commencement jusqu'alors, le caractère national et favorisaient la vulgarisation de la culture et le progrès de la nation.

Livres, discours, leçons, écoles, théâtres, etc. — tout cela est donné au peuple par les coopératives, qui considèrent l'instruction publique comme un de leurs devoirs principaux.

Le gouvernement eut raison partiellement de traiter les coopératives de cette manière, parce qu'en effet à ce temps elles étaient les seules organisations, dans et par lesquelles on pouvait disséminer la vérité parmi le peuple et l'instruire de ne pas regarder le monde des yeux éblouis. Elles étaient alors les institutions „sans bonne intention“.

La révolution a donné la liberté aussi aux coopératives. Dès le commencement de la révolution les coopératives se développèrent rapidement, l'organisation fit des progrès. On fonda beaucoup de syndicats, on établit des centres de coopératives, l'idée de coopération se réalisa à l'aise.

On compte maintenant en Ukraine environ 20 mille coopératives différentes. Elles réunissent et approvisionnent des dizaines de millions de la population, et se sont chargées du travail économique et de la propagation de la culture.

Kyiv est le centre des coopératives ukrainiennes. Là se trouvent toutes les institutions centrales, qui sont à la tête de toutes les coopératives ukrainiennes.

En comparaison avec d'autres espèces de coopératives, les coopératives de consommation sont les plus répandues. Il y en a presque dans chaque village et en somme on compte 15 mille sociétés, qui embrassent en moyenne pas moins de 3 millions d'associés. En prenant pour chaque associé 3—4 membres de famille, on aura pas moins de 10—12 millions d'hommes, indirectement intéressés aux coopératives de consommation ukrainiennes, ce qui fait presque un tiers de la population de l'Ukraine.

Les coopératives de consommation sont parvenues à un développement particulier pendant la guerre et la révolution. Ces sociétés ont joué un rôle important aux temps de la cherté et de la spéculation. Grâce à elles on distribuait régulièrement les produits contingents. S'il n'y avait pas eu des sociétés de consommation, si les projets de la spéculation n'avaient pas échoués devant elles, la disette serait devenue bien plus grande et l'anarchie aurait gagné plus de terrain dans les affaires du ravitaillement. Actuellement elles forment un grand appareil organisé pour approvisionner la population sur une base juste et normale.

Presque toutes les coopératives de consommation se réunissent dans chaque district en un syndicat principal, qui fait les transactions en gros. On en compte maintenant environ 140.

Le centre des coopératives de consommation ukrainiennes, c'est „l'Union Dnipro“ — „syndicat Dniprovien des syndicats de consommation de l'Ukraine à Kyiv“, qui comprit, le 1<sup>er</sup> janvier 1919, 80 syndicats de consommation du district, qui à leur tour réunissent presque 8 mille sociétés indépendantes.

L'organisation du „Syndicat Dnipro“ ne réunit que les syndicats des districts. Il doit satisfaire les besoins des syndicats du district et ceux-ci fournissent leurs sociétés coopératives.

Il n'y a pas longtemps que „l'Union Dnipro“ fut fondé. Il travaille depuis le 1<sup>er</sup> juin 1917. Pendant l'année 1918 il a vendu toutes sortes d'articles d'une valeur de 80 millions de Karbowanezj (roubles). Le travail était dure à cause des coups d'état, des crises de transport, etc. L'Union possède déjà ses propres établissements industriels: Une fabrique de chaussures avec une production annuelle de 100 mille paires de chaussures, une fabrique de tricotage, de fer-blanc, une savonnerie et une imprimerie. On a résolu d'acquérir encore une série d'autres fabriques, une fabrique d'allumettes, une manufacture de tabac, une usine de tissage, etc. L'Union „Dnipro“ a des succursales à Odessa, Stanislaviv et une représentation à Vienne.

L'Union „Dnipro“ favorise la propagation de la culture et de la science; elle publie des livres, des journaux sur la matière des coopératives, et aide les sociétés dans toutes leurs entreprises.

Les sociétés coopératives de crédit sont aussi très répandues en Ukraine. Il y avait, le 1<sup>er</sup> janvier 1919, 2770 sociétés de crédit et sociétés d'épargne et de prêts. En outre il y avait encore 41 syndicats de crédit déjà organisés. Ces coopératives, satisfaisant les besoins de crédit des millions de la population organisée, effectuent de grandes transactions, en achetant pour la population des machines, des outillages agricoles, de la semence, etc. Ce sont des institutions financières populaires d'une grande puissance. Elles ont aussi de différentes entreprises — ateliers, fabriques, établissements. Un des plus grands syndicats de crédit — celui de Kyiv — a fait bâtir une usine des machines agricoles, qui garantit de sa force électrique l'éclairage de toute la ville Tarachtcha, au gouvernement de Kyiv (près de cette ville elle est construite).

Le centre des coopératives du crédit est „La Banque Coopérative de l'Ukraine“. Elle est non seulement le



centre des coopératives du crédit, mais encore le centre financier pour toutes les coopératives de l'Ukraine. Les actionnaires sont les sociétés du crédit, de consommation, agricoles, etc. — il y avait en somme, le 1<sup>er</sup> janvier 1919, environ 150 syndicats. La banque n'admet pas de sociétés particulières.

Cette banque est le syndicat des syndicats. Dans les plus importantes villes de l'Ukraine elle a ses succursales. On a décidé d'en fonder d'autres à l'étranger dans les centres européens. La Banque Ukrainienne effectue de grandes opérations commerciales en achetant des machines, des outillages, etc. ou indirectement ou en faisant crédit aux autres syndicats centraux. La Banque Ukrainienne publie son bulletin, où elle expose les questions financières des coopératives de l'Ukraine.

Le centre des coopératives agricoles est „Le syndicat central des coopératives agricoles de l'Ukraine“. Il a pour but de satisfaire les besoins agricoles de la population rurale, de développer l'agriculture, etc. Il fournit les coopératives de machines, de semence, etc. Le syndicat a acquis, en 1918, du M. Héu à Odessa la plus grande manufacture de machines agricoles en Ukraine pour 18 millions de marcs. de ce syndicat principal font partie non seulement les syndicats, mais encore les sociétés particulières.

Ce qui caractérise les coopératives ukrainiennes c'est qu'elles sont obligées par les exigences de la vie de s'occuper à la fois du travail économique et matériel et du travail instructif et intellectuel. Les coopératives déploient une grande activité dans la publication des œuvres littéraires, en fournissant le peuple des livres des domaines différents de la science.

Pour accomplir cette mission sur une base large et pour décharger de ce travail les syndicats particuliers, on a fondé un syndicat spécial à cet effet. En 1918, on établit „Le Syndicat coopératif de publication de toute l'Ukraine“, qui a le devoir de procurer au peuple de bons livres à bon marché.

Comme nous avons dit ci-dessus, le développement des coopératives a été entravé par l'ancien gouvernement.

Mais les coopératives se multiplièrent. La liberté acquise, elles commençaient à se développer avec rapidité. Spécialement on remarque l'accroissement des syndicats, qu'on a réussi à fonder pendant le régime du tzar à l'aide de ruse ou en dissimulant la forme coopérative.

Pour donner au mouvement coopératif une tendance définitive, pour le régler et l'aider, on a fondé, au commencement de la révolution, „Le Comité Central coopératif de toute l'Ukraine“, qui est l'organe principal des coopératives ukrainiennes. Il rassemble les dates statistiques, étudie les questions coopératives (théoriques et pratiques), forme des projets de lois, protège les intérêts des coopératives au gouvernement, etc. Le comité publie une revue mensuelle „Coopératives ukrainiennes“ dont le défunt professeur Tugan-Baranovskyi, qui a bien mérité des coopératives, était le rédacteur.

L'activité des coopératives ukrainiennes fait pousser des rameaux florissants partout. Elles organisent de plus en plus les besoins de la vie du peuple pour les satisfaire. Les coopératives jouent un rôle élémentaire dans la vie de l'Ukraine. Elles réunissent les hommes au point de vue économique, elles rendent populaire la science, elles arrachent systématiquement l'agriculteur des mains du capital privé.

Les coopératives ukrainiennes, qui ont déjà exécuté un grand travail économique et le continuent maintenant avec succès, mettent en première ligne le devoir d'affermir leur position, de développer leur propre industrie et d'entrer en relations commerciales et économiques avec l'étranger. Les coopératives se sont montrées comme les éléments vitaux et sains dans l'organisation de la vie nouvelle. C'est pourquoi un avenir heureux va s'ouvrir devant elles. On a tout lieu d'attirer l'attention toute spéciale sur ces organisations indispensables et réformatrices, car on ne doit jamais oublier que la vie économique est la base de l'organisation de l'état.

---

